

LE POUVOIR DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE

BULLETIN DES MEMBRES

Juin 2020

Journal du CSCSO

Juin -Juillet : réunions du groupe de référence de classification sur les protocoles de retour au travail en matière de santé et de sécurité.

Le 19 juin : le ministère de l'Éducation publie les Subventions pour les besoins des élèves pour 2020-2021 ainsi qu'un projet de réouverture des écoles en toute sécurité pour 2020-2021.

Août : réunions et webinaires régionaux et francophones avec des membres des Comités exécutifs des sections locales via *Zoom*.

Les mercredis : événements sur *Facebook Live* avec la présidente du CSCSO, Laura Walton. Vous pouvez consulter les événements passés sur facebook.com/osbcucscso.

Les jeudis : téléconférences avec le ministère de l'Éducation.

Dans ce bulletin

- Le CSCSO en ligne (p. 2)
- Projet de réouverture des écoles (p. 2)
- Foire aux questions : projet de réouverture des écoles (p. 3)
- Mise à jour sur le redéploiement (p. 4)
- Réunions régionales et présentation sur la sécurité d'emploi (p. 4)
- Aperçu des SBÉ (p. 5)
- Mémoire du CSCSO/SCFP sur le Cadre pour l'apprentissage continu (p. 5)
- La PCU (p. 6)
- Groupes de travail ministériels (p. 6)
- Congrès du CSCSO 2021 (p. 6)
- Campagne du SCFP sur les SLD (p. 7)

Chers travailleurs de l'éducation du SCFP,

En cette fin d'année scolaire des plus étranges, nous ne nous arrêtons pas pour l'été. Nous nous préparons plutôt sur plusieurs fronts.

Il s'avère que le renvoi des élèves chez eux fut la partie la plus facile de la lutte contre la COVID-19. La réouverture de nos écoles sera beaucoup plus délicate.

Les prochaines étapes seront difficiles, car nous envisageons ce qui suit :

- S'opposer à toute tentative des conseils scolaires visant à réduire les services et les effectifs. Recourir au libellé sur la protection d'emploi tel qu'énoncé dans notre accord central.
- Veiller à ce que les employés des conseils scolaires du SCFP réintègrent le travail en toute sécurité à l'automne.
- Préparer la nouvelle année scolaire - mesures de sécurité supplémentaires, perfectionnement des compétences, apprentissage en ligne et à distance, distanciation et regroupement en cohorte en classe.

Bon nombre de nos membres ont travaillé vaillamment pour entretenir nos écoles et soutenir nos élèves.

Vos représentants du CSCSO feront tout ce qu'ils peuvent dans les semaines et les mois à venir pour que les écoles puissent rouvrir en toute sécurité à l'automne et que les élèves et le personnel bénéficient des meilleurs services possibles lorsque les cours reprendront.

Nous vous souhaitons un bon été et un retour en classe sain et sûr en septembre.

En toute solidarité,



Laura Walton, présidente du CSCSO

Le CSCSO en ligne

Le CSCSO a relevé les défis posés par le confinement en raison de la COVID-19 en se mettant en ligne. Que ce soit via *Zoom*, *Microsoft Teams*, *Skype*, *Facebook Live*, des téléconférences ou des assemblées publiques téléphoniques, nous avons maintenu la communication entre le CSCSO, les présidents des sections locales et les membres.

Nous venons tout juste de conclure une série de réunions régionales avec des présidents et des dirigeants des sections locales, ainsi qu'une présentation *PowerPoint* sur le recours au libellé central sur la sécurité d'emploi pour nous opposer aux licenciements (consultez la section « Réunions régionales » ci-dessous). Nous organiserons des réunions en ligne avec les membres des groupes de référence de classification afin d'obtenir une rétroaction sur les protocoles de retour au travail en matière de santé et de sécurité.

Sur la base des informations obtenues lors de ces réunions en ligne, le CSCSO/SCFP produira des documents d'orientation pour aider les sections locales lors des discussions sur la réouverture, notamment en ce qui a trait à la santé et la sécurité et les besoins en personnel.

Un webinaire sur les Subventions pour les besoins des élèves (GSN) est en cours de préparation. Il contiendra des informations ventilées selon les niveaux de financement des différents conseils scolaires, que nous partagerons avec les dirigeants de conseil scolaire à une date ultérieure.

Projet de réouverture des écoles

Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Stephen Lecce, a finalement rendu public le projet de réouverture des écoles de la province. Pour ce faire, le gouvernement s'est appuyé sur les modèles de la Colombie-Britannique et du Québec. Plutôt que de donner des directives aux conseils scolaires, il a publié des « notes d'orientation » les encourageant à collaborer avec les syndicats au projet de réouverture.

Normes provinciales : de l'avis du CSCSO/SCFP, le ministère aurait pu prendre l'initiative de la réouverture des écoles aux fins d'apprentissage. Mais, il a plutôt cédé la responsabilité finale aux conseils scolaires. Nous avons réclamé des normes provinciales, accompagnées d'un financement adéquat, afin que les écoles puissent être des endroits sains et sûrs pour apprendre et travailler.

Le SCFP a souligné que seules des normes provinciales visant à garantir que chaque école sera nettoyée de la même manière et selon les mêmes normes donneront au public l'assurance que les écoles seront sécuritaires pour les élèves et le personnel. Par exemple, les établissements scolaires ne doivent plus avoir pour pratique de faire nettoyer certaines zones seulement un jour sur deux, comme ce fut le cas l'année dernière lors des réductions de financement.

Notes d'orientation du ministère aux conseils scolaires - ces notes demandent aux conseils scolaires de mettre au point des plans pour :

- La poursuite de l'apprentissage en ligne et à distance.
- Un modèle de prestation adapté, caractérisé par la distanciation et le regroupement en cohorte, avec un maximum de 15 élèves en classe, plus le personnel enseignant

et de soutien. Ce modèle se traduira probablement par une alternance de jours ou de semaines d'élèves en classe.

- Retour à l'apprentissage en classe avec des protocoles améliorés en matière de santé et de sécurité.

Des protocoles en matière de santé et de sécurité ont été élaborés en collaboration avec le ministère du Travail. Les conseils scolaires sont priés de coopérer avec les syndicats pour élaborer des plans de santé et de sécurité d'ici la fin juillet. Les conseils de santé locaux les examineront d'ici le début du mois d'août. Ils donneront leur avis final sur les conditions de réouverture des écoles et les plans seront réévalués fin septembre.

Parmi les questions que le SCFP a soulevées, mentionnons :

- Les implications en matière de garde d'enfants pour les familles et les travailleurs qui ont des enfants.
- La nécessité d'une inscription précoce dans les écoles et d'éviter les visites impromptues.
- L'affectation des horaires par groupe de familles.
- Les protocoles en ce qui concerne les élèves ou les membres du personnel dont le test COVID-19 est positif.
- Des systèmes robustes et résistants pour la recherche des contacts.

ÉPI : les conseils scolaires veilleront à ce que les fournitures d'ÉPI soient suffisantes, en particulier pour les salariés qui travaillent avec des élèves ayant des besoins spéciaux.

Groupe de travail provincial sur la santé et la sécurité (GTPSS) : le ministère de l'Éducation a invité le SCFP et d'autres syndicats à convoquer à nouveau le GTPSS pour en savoir plus sur les « conseils exemplaires du secteur sur les mesures les plus appropriées pour faciliter un retour à l'école en toute sécurité à l'automne, tant pour les élèves que pour le personnel ».

Ce comité a été formé lors du cycle de négociation de 2014 et a été reconduit lors de la dernière ronde. Les membres du Comité exécutif du CSCSO, Michele Lalonge-Davey et Mike Saliba, sont soutenus par le représentant syndical national du SCFP, Paul Sylvestre.

Foire aux questions : projet de réouverture des écoles

La cohorte de 15 inclut-elle les adultes?

Non. Jusqu'à 15 élèves et un ou deux adultes.

Étant donné que 16 enfants ou plus à la maternelle déclenchent le besoin d'un ÉPED dans la classe, la limite de 15 élèves par classe signifie-t-elle que les ÉPED pourraient être licenciés?

Non. Le ministère a affirmé que les classes seraient organisées normalement afin d'assurer une transition aussi fluide que possible vers l'apprentissage conventionnel. Les ÉPED seront donc affectés aux classes conformément au statu quo.

Qu'est-ce qui sera fait pour minimiser la rotation des A.-E?

L'orientation donnée aux conseils scolaires est d'essayer, dans la mesure du possible, de garder les mêmes adultes avec le même groupe d'enfants. Mais, le gouvernement n'a pas confirmé que les A.-E. resteront dans une seule classe.

Le personnel de bureau sera-t-il rappelé plus tôt pour une inscription anticipée?

Le ministère a suggéré que l'inscription soit terminée à la mi-août. Le CSCSO/SCFP a souligné que cette tâche relève généralement de notre personnel de bureau et que ces travailleurs doivent donc être rappelés plus tôt. Le ministère a indiqué qu'il s'agira d'une décision du conseil scolaire.

Y aura-t-il davantage de soutien pour maintenir les protocoles en matière de nettoyage?

Le CSCSO/SCFP a réclamé la mise en place d'une norme provinciale en matière de nettoyage des écoles. Nous avons également insisté sur la nécessité d'un financement accru pour une prise en charge plus importante. Le ministère a pris note de nos préoccupations.

Le ministère accordera-t-il des fonds supplémentaires aux conseils scolaires pour l'achat de produits de nettoyage et d'entretien, comme ce fut le cas pour la grippe H1N1?

Le ministère a indiqué qu'il étudie la possibilité de centraliser ces achats.

Mise à jour sur le redéploiement

Le ministère de l'Éducation nous a informés que plus de 800 travailleurs de l'ensemble du secteur public (pas seulement les employés des conseils scolaires) se sont portés volontaires pour un redéploiement, principalement vers le secteur des soins de longue durée.

Plus de 500 volontaires ont été approuvés par les conseils scolaires (pas tous des membres du SCFP, bien sûr). Il s'agit surtout de concierges, d'A.-E. et de personnes ayant une expérience des soins de santé. Environ 90 % des volontaires des conseils scolaires, principalement des enseignants et des A.-E., ont été approuvés. Ceux à qui les conseils scolaires ont refusé un redéploiement étaient jugés comme étant essentiels à l'initiative de continuité d'apprentissage du ministère.

Réunions régionales et présentation sur la sécurité d'emploi

Nous remercions les dirigeants des sections locales qui ont pris part à la série de réunions régionales du CSCSO, organisées via *Zoom* en mai et juin. Cette participation nous a donné un aperçu clair des forces et des possibilités qui existent dans nos régions en matière de personnel, des accords locaux conclus par les sections locales et des niveaux d'engagement politique.

Des webinaires en français et en anglais s'y ajoutaient afin d'aider les sections locales à recourir aux dispositions de l'accord central sur la sécurité d'emploi pour s'opposer à toute tentative de réduction du complément protégé.

Les webinaires portaient sur le libellé sur la sécurité d'emploi tel qu'il est énoncé dans la Lettre d'entente n° 3, sur l'établissement d'un complément protégé [basé sur les équivalents temps plein (ÉTP)], sur le financement négocié devant être consacré aux emplois (Fonds des priorités locales et Fonds de protection des travailleurs de l'éducation), sur les motifs légitimes de réduction du complément et sur la lutte contre les réductions des ÉTP.

Merci à Dan Crow, recherchiste du SCFP, d'avoir préparé la présentation et à Liz Harrison, Mike Galipeau, Alex Groulx et Christine Couture, membres du Comité exécutif du CSCSO, de l'avoir présentée.

Aperçu des SBÉ

Les Subventions pour les besoins des élèves (SBÉ) ont été publiées plus de deux mois plus tard que prévu. Le gouvernement les a rendues publiques le jour même où il annonçait son projet de réouverture des écoles.

Compte tenu d'une augmentation de 3 % des SBÉ, le gouvernement parle d'un investissement « historique » dans le système d'éducation. Disons qu'il s'agit plutôt de « statu quo » puisque cette hausse ne fait que refléter les engagements financiers pris dans le cadre des négociations collectives, un taux d'inscription accru et l'inflation. La somme de 25 millions de dollars est allouée à certains besoins liés à la COVID-19.

Le CSCSO/SCFP estime que les SBÉ 2020-2021 ne sont toujours pas suffisantes pour faire tout ce qui est nécessaire pour fournir des services adéquats aux élèves et pour assurer leur sécurité et leur bonne santé ainsi que celle du personnel dans les écoles post-pandémie.

Mémoire du CSCSO/SCFP sur le Cadre pour l'apprentissage continu

Le CSCSO a présenté un mémoire de 12 pages formulant des recommandations pour la création de plans permettant aux élèves et/ou aux parents d'entrer dans les établissements scolaires pour récupérer leurs affaires, de fonctionner en été et de retourner à l'école en septembre. Ce mémoire a été repris par l'[Ottawa Citizen](#) dans l'article intitulé « *Schools will need more staff, from custodians to social workers, says education union* ».

Le mémoire comprenait des recommandations spécifiques à la classification ainsi que les recommandations générales suivantes :

- Ouvrir toutes les salles de classe fermées et autres espaces d'apprentissage dans les écoles et prévoir suffisamment de personnel pour assurer un nettoyage adéquat.
- Fournir aux membres du personnel tous les ÉPI nécessaires.
- Consultation régulière entre les conseils scolaires et les représentants syndicaux des sections locales en matière de santé et de sécurité.

- Les conseils scolaires, en collaboration avec les sections locales, doivent élaborer des protocoles d'accès pour tous les visiteurs, notamment le dépistage de l'infection, en limitant l'accès à un nombre sûr de visiteurs conformément aux protocoles de distanciation sociale.
- Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de personnel pour mettre pleinement en œuvre les protocoles en matière de santé et de sécurité.
- Les conseils scolaires, en collaboration avec les sections locales, doivent élaborer des protocoles pour traiter l'exposition à la COVID-19 dans les écoles.

LA PCU

La Prestation canadienne d'urgence (PCU) a été intégrée à l'assurance-emploi pour permettre aux travailleurs de demander des prestations par l'intermédiaire d'un guichet unique.

Annoncée à l'origine comme un programme de 16 semaines, la PCU a été prolongée de huit semaines et sera disponible jusqu'au 3 octobre 2020. Toutefois, le gouvernement fédéral signale qu'elle ne sera pas prolongée au-delà de cette date. S'il y a une prolongation, nous nous attendons à ce que des pressions soient exercées pour la modifier afin d'obliger les gens à travailler au salaire minimum.

Groupes de travail du ministère et des travailleurs de l'éducation en réaction à la COVID-19

Les groupes ministériels ont fourni des informations et une rétroaction au ministère de l'Éducation. Au départ, les discussions portaient sur la poursuite de l'apprentissage. Elles ont depuis changé d'orientation, notamment en ce qui concerne les questions de santé et de sécurité relatives à la réouverture des écoles. Ces conversations se poursuivront au cours de l'été.

Les représentants du CSCSO au sein de ces groupes sont : Concierges/préposés à l'entretien, Mike Galipeau, vice-président de la région 6, Alex Groulx, agent de mobilisation francophone, Ressources d'apprentissage, Dave Geroux, vice-président de la région 1 et Nora Shaughnessy, vice-présidente de la région 4 et Soutien pédagogique, Keith Levere, vice-président de la région 2 et Liz Harrison, vice-présidente de la région 5.

Date à retenir

Le Congrès du CSCSO 2021 aura lieu du 22 au 27 mars à Windsor, en Ontario. Une convocation officielle sera envoyée conformément aux Statuts du CSCSO.

Veillez noter qu'une fois encore, la Fiducie d'avantages sociaux fera une présentation le premier jour du Congrès, avant l'ouverture de ce dernier.

La campagne du SCFP sur les soins de longue durée : veuillez partager !

Le SCFP national a lancé une campagne visant à repenser les soins de longue durée du Canada, qui sont défaillants, en les intégrant à notre système public de soins de santé universel.

La campagne en est à sa première phase et nous demandons aux membres des conseils scolaires du SCFP de passer à l'action en consultant repenserlessoins.ca et en amplifiant la campagne sur leurs réseaux. Le SCFP travaille sur la phase 2 avec des histoires et une stratégie pour atteindre les décideurs canadiens, alors restez à l'écoute.



kw/cope491